



OUVERTURE DE POSTE
AFFICHAGE INTERNE : TP-19-06

MÉCANICIEN OU MÉCANICIENNE

Poste régulier à temps plein

Suite à un mouvement de main d'œuvre occasionné par le départ à la retraite d'un employé de l'atelier mécanique, la Ville de Dolbeau-Mistassini désire informer son personnel qu'un poste de mécanicien est vacant de façon permanente et qu'il doit faire l'objet d'un remplacement.

Le présent affichage est fait en conformité avec l'application de l'article 19 de la convention collective de travail afin de pourvoir un (1) poste régulier à temps complet de mécanicien.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

La date d'entrée en fonction sera le ou vers le 27 mai 2019.

NATURE DU POSTE :

Le ou la titulaire du poste vérifie, entretient et répare les véhicules, la machinerie et les équipements de la municipalité.

Pour plus de détails, voir la description d'emploi ci-jointe.

EXIGENCES :

Pour postuler, le candidat ou la candidate doit posséder, au minimum :

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique ou scolarité équivalente
- Une à deux années d'expérience pertinente
- Permis de conduire classe 3 et 4A, connaissance informatique de base et bonne connaissance de logiciels de diagnostic de mécanique

AFFICHAGE :

Période d'affichage interne du 14 au 21 mai 2019.

DATE LIMITE :

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature au Service des ressources humaines **avant le 21 mai 2019, à 16 h.**

Marie-Josée Laroche, CRIA
Coordonnatrice des ressources humaines

Dolbeau-Mistassini, le 14 mai 2019

DESCRIPTION D'EMPLOI MÉCANICIEN OU MÉCANICIENNE

Service :	Travaux publics
Sous l'autorité de :	Chef mécanique

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Le ou la titulaire du poste vérifie, entretient et répare les véhicules, la machinerie et les équipements de la municipalité.

DESCRIPTION DES TÂCHES

1. Rapporter à la personne qui le ou la supervise les anomalies, les troubles majeurs et proposer les réparations à être effectuées ainsi que les améliorations pouvant être apportées aux véhicules, à la machinerie et aux équipements.
2. Vérifier, entretenir, calibrer, réparer et installer les accessoires, les systèmes électriques, électroniques, mécaniques, pneumatiques et hydrauliques des véhicules, de la machinerie et de l'équipement, selon les règles du métier.
3. Effectuer les tâches d'entretien des véhicules, de la machinerie et de l'équipement selon le calendrier du plan d'entretien préventif.
4. Constaté par inspection visuelle ou à l'aide d'instruments la nature des déficiences, en diagnostiquer les causes et juger si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées.
5. Installer et ajuster les mécanismes complémentaires ou auxiliaires selon les indications du fabricant en faisant les adaptations nécessaires.
6. Effectuer l'inspection et certifier le fonctionnement des véhicules en conformité avec le programme d'entretien préventif et des normes de la Société d'assurance automobile du Québec et attester de l'exécution des travaux effectués.
7. Effectuer les tests de performance des camions incendie et des pompes et procéder aux réparations et à la calibration requises selon les normes des organismes gouvernementaux (SAAQ, ULC, PEP).
8. Effectuer les travaux de coupe, soudure, assemblage à l'acétylène, à l'électrode ou autre type requis pour la réparation des véhicules, de la machinerie et de l'équipement.
9. Effectuer des travaux mineurs de fibre de verre, de débosselage, de peinture, de soudure, de ferblanterie et de réparation de la carrosserie ou de toute autre pièce métallique.
10. Conduire et opérer les différents véhicules motorisés pour les essais sur la route.
11. Réparer et maintenir en état de propreté les pièces, les équipements, l'outillage et les lieux de travail.
12. Tenir à jour le registre d'entretien, de réparation et de remplacement des pièces des véhicules, de la machinerie et des équipements.
13. Accomplir toute tâche connexe demandée par la personne qui le ou la supervise incluant l'exécution de travaux requis par l'administration municipale en général.

DESCRIPTION D'EMPLOI MÉCANICIEN OU MÉCANICIENNE

NOTES

Cette description n'est pas limitative. Elle reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir. Le ou la titulaire du poste peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche demandée par la personne qui le ou la supervise. Toutefois, la tâche ayant une influence sur l'évaluation de la fonction doit apparaître à la description.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité :	Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique ou scolarité équivalente.
Expérience :	Une à deux années d'expérience pertinente.
Autres :	Permis de conduire, classes 3 et 4A, connaissance informatique de base et bonne connaissance de logiciels de diagnostic de mécanique.